

BRÈVES ÉCONOMIQUES Canada

Une publication du SER d'Ottawa
Semaine du 28 juin au 5 juillet 2024

Politiques publiques

Le gouvernement fédéral lance des consultations sur un investissement de 2 Md CAD dans l'IA

Le gouvernement fédéral a lancé les consultations sur les 2 Md CAD (1,4 Md€) d'investissements pour l'IA annoncés dans le budget fédéral d'avril. Les consultations se dérouleront jusqu'à fin septembre et incluront des chercheurs, des entreprises du secteur, l'Institut canadien de recherches avancées, l'Institut Vector, l'Alberta Machine Intelligence Institute, l'Institut d'intelligence artificielle du Québec et l'Alliance de recherche numérique du Canada. Le ministère publiera par la suite un rapport qui indiquera la façon dont seront investis les 2 Md CAD. Le gouvernement fédéral souhaite en particulier renforcer les capacités canadiennes de calcul en IA pour faciliter à l'avenir l'adoption de l'IA par les entreprises.

Le taux de vacance des bureaux est au plus haut depuis 30 ans au Canada

Selon le dernier rapport de la société d'immobilier commercial CBRE, le taux d'inoccupation des bureaux au Canada a atteint 18,5% au deuxième trimestre 2024, soit le niveau le plus élevé depuis 30 ans. Bien qu'il ne soit que légèrement supérieur aux 18,4 % enregistrés au premier trimestre 2024, CBRE s'attend à ce que ce taux continue d'augmenter au cours du second semestre puisque de nouveaux bureaux devraient bientôt être achevés, en particulier à Toronto, où seulement 40 % d'entre eux sont actuellement pré-loués. Le rapport rappelle que le taux d'occupation des bureaux n'est jamais revenu à son niveau pré-pandémique :

la généralisation du télétravail s'est imposée malgré les efforts des entreprises pour faire revenir leurs employés en présentiel.

Un rapport place la Saskatchewan et l'Alberta à la traîne du Canada en matière de politique climatique

Un rapport du think-tank canadien Pembina, qui revient sur l'évaluation des politiques climatiques des gouvernements provinciaux, place la Saskatchewan et l'Alberta respectivement dernière et avant-dernière de classement. Le rapport appelle ces deux provinces à prendre rapidement des mesures pour soutenir la décarbonation du secteur de la construction, subventionner l'achat de véhicules électriques et préparer la planification d'une « transition juste » pour les travailleurs des secteurs à haute intensité en carbone. La Saskatchewan est également la seule province à ne pas disposer de feuille de route pour l'élimination progressive du charbon d'ici à 2030. A contrario, la Colombie-Britannique et le Québec se placent en tête de classement. Le ministre de l'Énergie, Jonathan Wilkinson, a réagi à ce rapport en appelant les provinces à redoubler d'efforts.

Le Canada enregistre un déficit commercial sur la balance des biens pour le troisième mois consécutif

Selon Statistique Canada, le Canada a enregistré un déficit commercial plus important que prévu, à 1,9 Md CAD (1,3 Md€) en mai contre -1,2 Md CAD (900 Md€) en avril. Il s'agit du troisième mois consécutif de creusement du déficit commercial, les exportations ayant davantage diminué (-2,6% d'un mois à l'autre) que les importations (-

1,6%). Statistique Canada note qu'il s'agit de la plus importante baisse des exportations vers le reste du monde (à l'exclusion des États-Unis) depuis 1997. Les exportations totales d'hydrocarbures (-2,6%) de métaux (-17,1%) et d'équipement de transport (-11,5%) sont en grande partie responsable du repli mensuel.

La taxe sur les géants du numérique entre en vigueur

Le gouvernement fédéral a finalement acté l'entrée en vigueur sa taxe sur les services

numériques. Le gouvernement avait proposé cette taxe en 2019, mais avait accepté de retarder sa mise en œuvre dans l'espoir de parvenir à un accord au niveau l'OCDE. Les entreprises du numérique avec un chiffre d'affaires mondial de 1,1 Md CAD se verront taxé à hauteur de 3% de leur revenu canadien supérieur à 20 M CAD, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022. Le dernier budget prévoit des recettes de 5,9 Md CAD (3,9 Md€) sur cinq ans, à partir de l'exercice 2024-2025.

Entreprises

Rio Tinto et Investissement Québec investissent 375 M CAD dans la construction d'une usine pilote

Rio Tinto et Investissement Québec ont conjointement annoncé un investissement d'un montant de 375 M CAD (256 M€) pour la construction d'une usine pilote de production d'aluminium. Rio Tinto investira 235 M CAD (161 M€) tandis qu'Investissement Québec contribuera à hauteur de 140 M CAD (97 M€) à ce projet. Rio Tinto affirme que ce projet est une étape cruciale dans l'utilisation à grande échelle de sa technologie « Elysis », qui permettrait de réduire considérablement les émissions directes de gaz à effet de serre du processus de production. La mise en service de l'usine pilote devrait intervenir d'ici 2027 et pourrait permettre de produire jusqu'à 2 500 tonnes d'aluminium par an.

Le fonds de pension OMERS vend LifeLabs à la société américaine Quest Diagnostics pour 1,35 Md CAD

Le fonds de pension canadien OMERS a conclu un accord pour céder la plus grande société d'analyses médicales du Canada, LifeLabs, à la société américaine Quest Diagnostics. Le montant de l'opération a été fixé à 1,35 Md CAD (920 M€). LifeLabs conservera sa marque, son siège social canadien et son équipe de direction après la conclusion de la transaction, qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année. Quest Diagnostics prévoit de conserver les données de santé des patients stockées au Canada. Pour information, LifeLabs emploie 6 500 personnes, réalise 112 M de tests chaque année dans ses 382 centres de collecte et ses 16 laboratoires en Ontario, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Hydro-Québec annonce un projet éolien de 9 Md CAD au Québec

La compagnie québécoise de production d'électricité Hydro-Québec a annoncé que son premier « méga-parc » éolien devrait être déployé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce projet, d'une valeur de 9 Md CAD (6 Md€), devrait être le deuxième plus important parc éolien au monde une fois achevé, après le parc de Jiu Quan en Chine. Il devrait s'étendre sur près de 5 000 km², soit la superficie du département français des Bouches-du-Rhône ou du Jura. Hydro-Québec estime que ce parc éolien devrait produire jusqu'à 3 000 MW par an. Les premières collectes de données sur la qualité du vent et les consultations publiques seront engagées dès le mois d'août ; le projet a déjà reçu le soutien du gouvernement du Québec et des Premières Nations de la région.

Les grèves continuent de perturber le bon fonctionnement de l'économie canadienne

La grève des mécaniciens d'avion de Westjet qui a pris fin en début de semaine, a entraîné l'annulation de 1 171 vols dans tout le pays. Malgré la conclusion d'une entente de principe, les perturbations ont persisté tout au long de la semaine. L'entente de principe prévoit une augmentation de 30% du salaire des mécaniciens de Westjet sur les cinq prochaines années. L'accord sera soumis au vote des syndiqués dans les prochains jours. Concernant le transport de fret, les syndiqués des compagnies spécialisées dans le transport ferroviaire CN et CPKC ont voté en faveur d'une reprise de la grève en l'absence d'accord avec les équipes dirigeantes. Enfin, les employés de la compagnie d'importation et de distribution de boissons alcoolisées de l'Ontario, la LCBO, ont suspendu leurs négociations salariales avec les équipes dirigeantes et ont débuté un mouvement inédit de grève de deux semaines à compter du 5 juillet.

La Compagnie de la Baie d'Hudson rachète le géant du luxe Neiman Marcus pour 2,65 Md USD

La Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) a annoncé le rachat de son rival américain, le magasin de luxe Neiman Marcus, pour 2,65 Md USD. CBH prévoit de regrouper Neiman Marcus avec ses autres actifs internationaux, notamment Saks Fifth Avenue et Bergdorf Goodman, au sein d'une nouvelle entité appelée Saks Global. Ces enseignes continueront d'opérer sous leur nom actuel une fois l'opération de fusion achevée.

Netflix, Amazon, Spotify et d'autres géants du numérique conteste en justice la mise en œuvre de la loi C-11

Plusieurs plateformes de diffusion en continu étrangères - dont les américaines Netflix, Amazon et la suédoise Spotify - ont saisi la Cour fédérale pour contester la manière dont le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), l'autorité de régulation des télécommunications canadienne, met en œuvre la loi fédérale sur la diffusion en ligne (C-11). Les géants du numérique contestent la demande du CRTC de voir les plateformes obtenant plus de 25 M CAD de revenus au Canada de contribuer à hauteur de 5% de leur revenu à un fonds visant à financer la production culturelle canadienne. Ce recours pourrait retarder la mise en œuvre de la loi, adoptée l'an dernier.

Les résultats économiques de la semaine passée

Indicateur	Date de publication
S&P Global Manufacturing PMI	49,3 contre 50,2 le mois précédent ; un résultat inférieur à 50 est synonyme de contraction de l'activité économique.
Résultats du commerce extérieur canadien pour le mois de juin	Déficit sur la balance des biens de 1,9 Md CAD contre -1,2 Md CAD le mois précédent ; déficit sur la balance des services de 1 Md CAD contre 1,1 Md CAD le mois précédent
Emissions d'obligations du gouvernement fédéral à 5 ans	Emission à 3,535%
Taux de chômage pour le mois de juin	Taux de chômage en hausse de 6,2% à 6,4% contre 6,3% anticipé

L'agenda économique de la semaine prochaine

Indicateur	Date de publication
Evolution du salaire horaire hebdomadaire pour le mois de juin	8 juillet
Emission d'obligations du gouvernement du Canada à 10 ans	11 juillet
Permis de construire délivrés pour le mois de mai	12 juillet

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsables de la publication : Morgan Larhant, Maxime Augé, SER d'Ottawa

Rédaction : Jean-Toussaint Battestini, SER d'Ottawa

Abonnez-vous [aux brèves hebdomadaires des Services économiques français au Canada !](#)